



RCS : BEZIERS

Code greffe : 3402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 00391

Numéro SIREN : 348 819 392

Nom ou dénomination : BUESA ESTEVE PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2014 sous le numéro de dépôt 2557

A2557

09 JUL. 2014

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BEZIERS**

**AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
(Article R.225-64 du Code de Commerce)**

Dépôt au Greffe du
Tribunal de Commerce de
BEZIERS

A LA REQUETE DE :

le **17 JUIN 2014**

* Société « MGE HOLDING »

RCS BEZIERS 332 039 577

SARL - 16-18 av de la Voie Domitienne - Le Forum - 34500 BEZIERS

Sous le n° R20141498

agissant en qualité de Président de la SAS « BUESA ESTEVE PROMOTION » - dont le siège social est situé 16-18 avenue de la Voie Domitienne - Le Forum - 34500 BEZIERS - immatriculée au RCS de BEZIERS 348 819 392

Ayant pour avocat, Maître Amandine LAURENS - 146 rue Joe Dassin - Parc 2000 - 34080 MONTPELLIER.

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

que ladite société clôture son bilan chaque année le 31 décembre, et dispose d'un délai prenant fin le 30 juin pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce,

Que la société ne pourra pas réunir l'Assemblée dans les délais légaux pour les motifs suivants :

« mise en place de la consolidation et des obligations que cela entraînent ».

PAR CES MOTIFS :

La société « MGE HOLDING » demande qu'il plaise à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de BEZIERS, conformément aux dispositions de l'article R.225-64 du Code de Commerce, de prononcer exceptionnellement la prolongation jusqu'au 31 décembre 2014 du délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société « BUESA ESTEVE PROMOTION », ci-dessus désignée, devant être appelée à délibérer sur le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Fait à Beziers
Le 6 Juin 2014
En deux exemplaires

ORDONNANCE

Nous, Michel AIMES, Président du Tribunal de Commerce de BEZIERS,
assisté de l'un des Greffiers,

Vu la requête qui précède et les faits y exposés,

Vu les dispositions des articles L.227-9 alinéa 3 du Code de Commerce, et 493 et 875
du Code de Procédure Civile,

PROLONGEONS jusqu'au 31-08-2014 date de rigueur
le délai imparti pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle
des actionnaires de la Société :

BUESA ESTEVE PROMOTION SAS
16/18 Avenue de la Voie Domitienne Le Forum
34500 BEZIERS

RCS BEZIERS B 348 819 392 - Gestion 88B391

devant délibérer et statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2013.

Fait à BEZIERS, le 7 JUILLET 2014

LE PRESIDENT

M. AIMES

Pour la SCP CURE MONESTIER PIQUET
L'un des Greffiers associés,